

Table des matières

Les ASBL, un secteur en croissance 15

par Michel Marée

I.	Introduction	17
II.	L'importance de l'ASBL dans l'économie belge	18
A.	Qu'entend-on par emploi salarié dans les ASBL ?	18
B.	L'importance des ASBL dans l'emploi salarié total.....	19
III.	Les domaines d'activités des ASBL	20
IV.	L'évolution de l'emploi salarié dans les ASBL de 1998 à 2005.....	23
A.	Analyse nationale.....	23
B.	Analyse régionale.....	24
C.	Analyse par branches	26
D.	Le cas de l'action sociale.....	28
V.	Conclusions	30
VI.	Références.....	30

Associations et production de services.....33

par Sybille Mertens

I.	Introduction	35
II.	Les échecs du marché	37
A.	Les biens collectifs	37
B.	Les problèmes d'information.....	38
III.	L'action de l'Etat.....	39
A.	La production publique.....	40
B.	La régulation publique	42
IV.	Le rôle économique des associations.....	43
A.	Les caractéristiques des associations.....	43

B.	Les opportunités de production.....	44
1.	La production de biens de confiance	44
2.	La production complémentaire de biens collectifs	45
3.	La production déléguée de biens collectifs	46
C.	Nuancer les atouts de la production associative.....	48
1.	L'argument de confiance.....	48
2.	L'inefficacité des organisations sans but lucratif	49
3.	Les faiblesses dans la production de biens collectifs.....	49
V.	Une synthèse	50
VI.	Références	53

Services de proximité et régulation publique..... 55

par Arnaud Henry

I.	Introduction	57
II.	Les services de proximité	57
III.	La régulation tutélaire	59
IV.	La régulation d'insertion	60
V.	La régulation quasi-marchande	61
A.	Une nouvelle régulation, de nouveaux prestataires.....	61
B.	Leçons de quasi-marchés étrangers	62
C.	Le dispositif titres-services en Belgique, emblématique de la régulation quasi-marchande	64
D.	Premières leçons du quasi-marché belge	66
VI.	Conclusions	68
VII.	Références	69

Le pacte associatif, engagements réciproques entre les pouvoirs publics et les associations.....73

par Anne Dujardin

I.	Introduction	75
II.	Qu'est-ce qu'un pacte associatif ?	75
III.	Quels enseignements peut-on tirer des expériences observées à l'étranger ?	76
IV.	Quid de la Belgique ?.....	78
V.	Conclusions	79
VI.	Références.....	80

Les ASBL et les services publics organiques et fonctionnels81

par Emmanuel Jacobowitz & Cécile Bastais

I.	Introduction	83
II.	Les notions de service public organique et de service public fonctionnel	83
III.	Les possibilités de déléguer l'exercice d'une mission de service public à une ASBL	88
A.	Les formes de ce «faire exercer».....	88
B.	Les limites de ce «faire exercer».....	89
1.	Limites constitutionnelles.....	90
2.	Règles de concurrence.....	93
IV.	Applicabilité des règles particulières du droit administratif ...	94
A.	Les lois du service public	94
1.	La loi de mutabilité ou loi du changement.....	95
2.	La loi de continuité et de régularité du service public.....	96
3.	La loi d'égalité des usagers.....	96
B.	Les privilèges de l'administration	96
C.	Les servitudes de l'administration.....	97
1.	Diminution de la liberté contractuelle.....	97

2.	L'obligation d'exercer les compétences attribuées par la loi en vue de la satisfaction de l'intérêt général et l'interdiction de déléguer.....	98
3.	Le principe de légalité.....	98
4.	Les principes généraux de bonne administration.....	99
D.	Quelques législations particulières.....	99
V.	Quelques définitions et descriptions du service public organique et du service public fonctionnel.....	100

L'association comme cadre institutionnel de partenariat pour les pouvoirs publics..... 103

par Diane Déom

I.	Les tendances générales	105
II.	Les cadres institutionnels de partenariat prévus par la législation	109
A.	Les intercommunales	109
B.	Les associations «Chapitre XII»	112
1.	En général.....	112
2.	En matière hospitalière.....	114
III.	Les cadres institutionnels de partenariat reposant sur le droit commun	115
A.	ASBL provinciales et communales	117
B.	ASBL dépendant des CPAS	118
IV.	Quelques problèmes juridiques soulevés par le recours à l'association	119
A.	La mission des structures associatives	119
B.	La représentation des associés publics	120
C.	Les modalités de contrôle	121

Les ASBL satisfaisant des besoins d'intérêt général : quand les marchés publics s'emmêlent... 123

par Irène Mathy

I.	Introduction	125
II.	Les contrats conclus avec un pouvoir adjudicateur	127
A.	De maigres possibilités d'exonération	127
B.	Conséquences en cas d'absence d'exonération	134
III.	L'ASBL exerçant une mission de service public ou une activité d'intérêt général, un pouvoir adjudicateur ?	135
A.	Influence d'entités publiques sur le fonctionnement ou la vie de l'ASBL.....	138
1.	Financement majoritairement public	138
2.	Contrôle de la gestion de l'association	141
3.	Pouvoir de désignation des membres des organes de direction de l'association	142
B.	Création pour satisfaire des besoins d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial	142
1.	Création versus activités effectives.....	142
2.	Besoins d'intérêt général	143
3.	Besoins ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial	145
4.	Indifférence de la forme publique ou privée	147
C.	Conséquences pratiques de l'applicabilité de la loi relative aux marchés publics	149
IV.	Conclusions	151

Le Pacte culturel, son champ d'application et les conséquences pour les ASBL 153

par François Belleflamme

I.	Les avantages	157
II.	Les contraintes	164
III.	En guise de conclusion.....	174

Le statut du personnel des ASBL «communales» ... 177

par Alain Verriest

I.	Introduction	179
II.	La notion d'ASBL communale	180
III.	La distinction existant entre un régime statutaire et un régime contractuel - conséquences	183
IV.	Les ASBL communales rentrant dans le champ d'application des associations «intercommunales» - Statut de leur personnel	185
A.	La loi du 22 décembre 1986 relative aux intercommunales - Le cas de la Région de Bruxelles-Capitale	185
B.	Le décret du 5 décembre 1996 relatif aux intercommunales wallonnes	188
C.	Les «intercommunales» en Région flamande : le décret du 6 juillet 2001 portant réglementation sur la coopération intercommunale	190
D.	Conclusions en ce qui concerne les intercommunales	192
V.	Le cas des ASBL «communales» qui ne peuvent être qualifiées d'Intercommunales - Statut de leur personnel	193
A.	Les principes de base	193
B.	Qu'en est-il du personnel «employé» par une ASBL communale ?	195
C.	La régie communale	197
VI.	Conclusions	200
VII.	Bibliographie	201

L'obligation de motivation des décisions des ASBL exerçant une mission d'intérêt général ou de service public, son champ d'application et ses implications203

par Michaël Pilcer

I. L'exigence de motivation 205

II. Une ASBL peut-elle être considérée comme une autorité administrative ? 208

III. Une ASBL adopte-t-elle des actes administratifs, tels que définis par la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle ? 211

IV. L'étendue et le contenu de la motivation 215

V. Les exceptions 221

VI. Les sanctions 222

VII. Conclusion 223